

Présentation par
Le président de la Table ronde transculturelle sur la sécurité dans le cadre
du deuxième Sommet public-privé sur la sécurité nationale
Ottawa - le 9 mai 2006

Titre

« *Les éléments transculturels de la sécurité* »

Groupe d'experts : nouvelles idées et innovations relatives à la sécurité nationale

Je vous remercie de m'avoir permis de parler de la Table ronde transculturelle sur la sécurité, dont j'ai le plaisir d'être président depuis sa création en février 2005.

1. Création de la TRTS – un modèle inclusif et multiculturel

À ce moment-là, le gouvernement avait déclaré que la création de la Table ronde transculturelle sur la sécurité visait à donner suite à sa ferme intention d'obtenir la participation de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes à l'édification et à la protection continues de leur pays et de veiller à l'efficacité de son approche à l'égard de la sécurité.

La TRTS a réuni 15 personnes, toutes des bénévoles, de diverses communautés ethnoculturelles et confessionnelles de partout au pays. Bien que nous soyons tous de souches et de cultures différentes, nous sommes unis grâce à notre engagement envers les droits de la personne, des communautés fortes et sûres et la protection du Canada et de ses citoyens contre tout préjudice. La diversité de nos membres et l'éventail d'opinions reflètent la diversité et les préoccupations des citoyens canadiens. La Table ronde fait partie d'un processus pluraliste de consultation, de collaboration et d'apprentissage.

Lorsqu'il a créé la Table ronde, le gouvernement fédéral aurait pu choisir un autre modèle, comme ceux mis en place en Europe et en Australie qui portent uniquement sur la communauté musulmane. Toutefois, il a pris un engagement très ferme à rejeter la stigmatisation de toute communauté. En outre, le gouvernement a déployé de grands efforts pour veiller à l'équité et au respect mutuel au sein de nos communautés. Depuis la création de la Table ronde, des initiatives, comme l'Initiative en matière d'équité de l'Agence des services frontaliers du Canada et la Politique sur les services de police dépourvus de préjugés de la GRC, ont signalé l'engagement des organismes fédéraux à veiller à ce que les valeurs canadiennes enchâssées dans la *Charte canadienne des droits et libertés* se reflètent dans la façon dont les représentants du gouvernement s'acquittent de leurs fonctions quotidiennes.

2. Bien-fondé de sa création, de son mandat et du travail accompli à ce jour

La création en soit de la Table ronde, qui est composée de membres ayant de solides fondations dans nos communautés ethnoculturelles et religieuses, reflète la volonté authentique du gouvernement de maintenir un dialogue continu avec la communauté en général. Je crois qu'elle indique aussi une reconnaissance que les préoccupations en matière de sécurité au sein de nos communautés multiculturelles peuvent semer la discorde et causer un certain malaise dans différents segments de notre société, poussant certains gens à se sentir plus vulnérables que d'autres.

Le gouvernement nous a donné comme mandat d'entamer un dialogue à long terme qui permettra de mieux comprendre comment gérer les intérêts en matière de sécurité dans une société multiculturelle et de promouvoir la protection de l'ordre civil, le respect mutuel et une compréhension commune. Surtout, nous avons communiqué avec les communautés multiculturelles du Canada, qui nous ont parlé de leurs peurs et de leurs aspirations, ainsi que de la façon dont elles perçoivent les mesures de sécurité et leurs répercussions au sein de leurs communautés. Nous tentons d'aborder ces perspectives et d'informer les représentants du gouvernement de ces préoccupations. Nous voulons donner voix à ceux qui se sentent aphone, et favoriser une meilleure compréhension par l'échange d'information entre le gouvernement et l'ensemble des communautés.

Travail accompli à ce jour

Le programme adopté pour l'exercice 2005-2006 portait sur de nombreux aspects des préoccupations à l'égard de la sécurité nationale et a fait connaître de nombreuses nouvelles perspectives, qui ont permis à tous les participants (membres, ministres et hauts fonctionnaires) de mieux comprendre d'importantes questions concernant la sécurité et les répercussions des mesures de sécurité nationale sur les Canadiens et les Canadiennes. La première année nous a permis de vraiment se sensibiliser à la nature multiculturelle de la Table ronde, puisque nous n'avons pas eu peur de discuter de questions épineuses concernant la sécurité nationale qui suscitent souvent des débats au sujet de la politique étrangère et la religion. Tous les membres ont trouvé que ces discussions étaient informatives et qu'elles leur ont permis de mieux comprendre les préoccupations et les questions d'autres communautés et de trouver des méthodes pratiques pour répondre à ces préoccupations.

Lors des réunions officielles, nous avons discuté avec les hauts fonctionnaires et les ministres de questions pertinentes relatives à la sécurité nationale. Un bon nombre de nos membres ont toujours été actifs dans leur communauté ethnoculturelle et religieuse respective et ont fourni aux organismes responsables de la sécurité leurs opinions sur les aspects pratiques des méthodes de formation et de recrutement, les activités et les services frontaliers et les enquêtes de sécurité. Ces opinions sont formulées en fonction du point de

vue des citoyens et tiennent compte de l'aspect culturel de la question. Notre dialogue avec les représentants du gouvernement a incité le ministère de la Sécurité publique, avec l'aide des organismes du Portefeuille, à créer un livret sur la sécurité nationale. Ce livret précise les rôles et les responsabilités des organismes responsables de la sécurité et les mécanismes pour traiter les plaintes. Il sera particulièrement utile aux nouveaux Canadiens et aux nouvelles Canadiennes qui sont plus susceptibles de devoir traiter avec ces organismes dans le cadre du processus d'immigration.

Nous avons animé de nombreuses réunions entre des groupes communautaires locaux et le gouvernement pour faire en sorte qu'un dialogue bilatéral ait lieu – en expliquant les mesures de sécurité adoptées, les raisons pour lesquelles elles ont été adoptées et les moyens pris pour protéger l'ensemble de la population canadienne. Il a été tout aussi important d'échanger de l'information et d'écouter ceux qui s'estiment affectés, de façon disproportionnée, par certaines de ces mesures.

Grâce à notre rétroaction, les organismes responsables de la sécurité réévaluent la façon dont ils devraient échanger avec les communautés multiculturelles dans l'optique à long terme de créer des relations durables et efficaces. De manière plus générale, les ministères fédéraux, notamment Justice Canada et Sécurité publique, examinent à nouveau la façon dont ils participent aux activités de sensibilisation des Canadiens et des Canadiennes aux questions de sécurité nationale. Grâce aussi à nos efforts de sensibilisation, nous avons reconnu la nécessité d'établir un climat de confiance et de compréhension entre ces communautés multiculturelles et les organismes responsables de la sécurité afin d'atteindre un même but : l'amélioration de la sécurité.

3. Plan de travail du prochain exercice – accent mis sur les activités de sensibilisation

Au cours de la première partie de 2006, nous avons cerné ensemble nos priorités. Au moyen d'un ensemble proposé d'activités communautaires de sensibilisation à l'échelle locale, régionale et nationale, nous nous employons à atteindre des résultats stratégiques dans quatre principaux domaines.

Premièrement, notre sécurité générale dépend non seulement des efforts que déploie le gouvernement pour protéger ses citoyens, mais aussi de la responsabilité et de l'attitude de tous les Canadiens et les Canadiennes, ainsi que de leur volonté et de leur capacité de travailler ensemble pour protéger nos communautés. Il faut élaborer et renforcer le concept de citoyens responsables et souligner les responsabilités que nous devons accepter en tant que membre de la société canadienne, y compris l'engagement nécessaire envers la sécurité de nos communautés. Nous voulons conseiller le gouvernement sur les rôles et les responsabilités qui pourraient revenir à tous les citoyens canadiens, y compris les jeunes, lorsqu'il est question de la sécurité au Canada. Cela

comprend aussi la façon dont le gouvernement pourrait appuyer les citoyens pour qu'ils assument ce rôle et qu'ils participent à cette relation.

Deuxièmement, depuis les attentats à la bombe à Londres en juillet 2005, certains d'entre nous ont remis en question notre opinion sur les questions de sécurité. Il était particulièrement troublant de penser que des Canadiens de deuxième ou de troisième génération, nés dans un pays ouvert et démocratique, adoptaient des solutions violentes, comme l'attentat suicide, pour protester des mesures prises par le gouvernement. Rien ne permet de croire que les Canadiens sont à l'abri des circonstances qui ont donné lieu à ces événements. Ce problème n'est pas unique au Royaume-Uni. Il faut donc mieux comprendre ces préoccupations au pays et entamer un dialogue avec les communautés afin d'améliorer la compréhension des conditions qui pourraient mener les Canadiens, particulièrement les jeunes, à adopter des opinions extrémistes et à commettre des actes de terrorisme ou des crimes haineux, au pays ou à l'étranger. Il faut aussi discuter de la possibilité de prendre des mesures d'intervention efficaces pour prévenir de telles tragédies au Canada.

Troisièmement, nous continuerons de favoriser une communication bilatérale sur la mise en oeuvre des mesures de sécurité du gouvernement fédéral et leurs répercussions sur les communautés ethnoculturelles. Chaque membre continuera de promouvoir, dans la mesure de ses capacités, un dialogue interculturel, au sein de sa communauté respective, sur les questions et les préoccupations locales concernant la sécurité nationale.

Enfin, à la suite d'un attentat terroriste contre le Canada ou sa population, il est possible ou même probable que les citoyens aient une réaction défavorable et qu'ils commettent des crimes haineux à l'endroit des membres de minorités ethnoculturelles de nos communautés. En discutant avec les membres de la communauté, il serait possible d'élaborer et d'examiner des stratégies pour faire face à un tel scénario. Ces stratégies pourraient renforcer les relations communautaires et mobiliser les organisations ethnoculturelles et interconfessionnelles, les entreprises culturelles et les groupes de jeunes afin d'atténuer les répercussions d'un attentat terroriste contre le Canada.

4. Avantages du modèle de la TRTS

De nombreux pays, y compris ceux qui ont vécu de façon concrète les répercussions catastrophiques des activités terroristes, s'emploient vigoureusement à trouver des mécanismes qui permettront de surmonter les défis que pose l'environnement de la menace en constante évolution.

Le gouvernement canadien a reconnu qu'un défi important consistait à expliquer aux citoyens les politiques relatives à la sécurité nationale et à obtenir leurs commentaires à cet égard. Puisque le multiculturalisme revêt une grande importance pour la population canadienne, nous avons développé, et continuons

à renforcer, une forte capacité de dialogue et d'expression personnelle au sein des communautés diversifiées. Notre longue expérience du resserrement des écarts culturels, linguistiques, religieux et régionaux a remporté de vifs succès en ce qui concerne les échanges interculturels. Bien qu'imparfait, le multiculturalisme est reconnu à l'échelle internationale comme un trait caractéristique de notre pays. C'est sur ce fondement que la Table ronde transculturelle sur la sécurité a été créée, en reflétant une approche qui établit un équilibre entre les besoins de nos collectivités diversifiées et la sécurité de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Dans l'environnement de sécurité complexe d'aujourd'hui, les organismes du renseignement et d'application de la loi doivent travailler avec des groupes communautaires pour bien s'acquitter de leur mandat. Mes collègues et moi avons constaté que le dialogue, l'adaptation mutuelle et l'établissement de liens malgré les différences sont aussi nécessaires dans le reste du monde.

Dans un pays multiculturel comme le Canada, chacun de nous contribue quelque chose d'unique à la discussion – une perspective unique, nos expériences personnelles et celles des communautés canadiennes diversifiées d'où nous venons. Les préoccupations à l'égard des mesures de sécurité ne proviennent pas d'une seule communauté ni d'une seule religion. La Table ronde, soit par l'entremise de ses nouveaux membres, soit par ses activités de sensibilisation, tentera de connaître le plus grand nombre d'opinions possible. Bien que nous ne nous attendons pas à ce que d'importantes modifications soient apportées aux politiques et aux programmes à la suite de nos efforts, nous sommes heureux de savoir que les résultats de notre dialogue permettra de faire évoluer le Canada.

5. Conclusion

Le Canada a toujours misé sur les forces et les contributions des gens qui composent ses communautés, qu'il s'agisse des peuples autochtones et fondateurs ou des nombreuses générations d'immigrants. Ses dirigeants n'ont jamais eu peur de faire du Canada le premier pays à promouvoir et à appuyer les relations pacifiques à l'échelle nationale et internationale. Je crois que la Table ronde constitue une importante contribution innovatrice à cet impératif de la sécurité nationale.